

Et Jean Louis Dettion, Tous deux Cultivateurs d'Age
Des plus de vingt ans, ont respectueusement
Signé et Moué Declare que Marguerite Gire
veuve Martin, agee de quatre vingt trois
ans et debilee aujourd'hui dans sa Bastille sise
a son Terrou quartier de lazel, Dapre cette
Declaration je Me suis Transporte au lieu de
son Domicile Et Me suis assure du dit Decie
qui ai dressé le present acte que j'ai signé et
Remplis, ont Declare ne savoir rien

Marie
Hugues

L'an huit de la republique française
Alors le 25 ventose Par Devant moi Joseph Andre Moreau
officier public de cette Commune de Lagard Gely du
Canton, Departement du Gard, tous Citoyens Les Citoyens
Joseph Latty Curateur Parichon, tous deux domiciliés
a cette Commune de Lagard Gely, Des l'an de
vingt un des Lequel Moreau Declare que le Citoyen
Charles Maydelome Litz veuve de Marc Antoine Litz
ancien officier, agee de soixante dix ans, et debilee
aujourd'hui dans sa maison de la Cour neuve esnon d'ici
Republique; Dapre cette Declaration je Me suis
Transporte au lieu de son Domicile Et Me suis assure
du dit Decie qui ai dressé le present acte que j'ai
signé avec son Curateur

Parichon Latty Moreau



Charles
Bonifon

L'an huit de la republique française
un des indissolubles Le 25 ventose Par Devant
moi Joseph Andre Moreau adjoint Municipal de
cette Commune de Lagard Gely du Canton de
du Gard, Charge de recensement des habitants a Comptroller,
et d'anciens de Mariage et de la des Citoyens, tous Citoyens,
Le Citoyen Joseph Reboul, Le Citoyen Charles Marie saugier
tous deux agee de plus de vingt ans et domiciliés a cette
Commune, Lesquel Moreau Declare que l'habitant Bonifon
veuve de Claude Empain agee de quatre vingt ans
et debilee aujourd'hui dans sa maison de Lagard Gely
Citoyen français David quinquante ans d'ici, Dapre
cette Declaration je Me suis Transporte au lieu de
son Domicile Et Me suis assure du dit Decie qui ai
dressé le present acte que j'ai signé avec son Curateur
Declare ne savoir rien

Moreau

Reboul
Rece
Fils

L'an huit de la republique française un des indissolubles
Le 25 ventose Par le Procès verbal D'accord du Juge
de l'air de l'arrondissement de Canton de Lagard
notaire et d'anciens Le dit Juge, et le requérant de
l'agent Municipal de la dite Commune de Lagard, et
le Justice et Prouve que Louis Michel Reboul age
de soixante trois ans, et grand Michel Reboul son fils
agee de dix neuf ans, ont été trouves de la dite
dans sa maison de Lagard Gely et sise au terrou